



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix  
délibératives : 3

Total votants : 20

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-DBC20230921\_03-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

N° DBC 20230921-03

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 Septembre 2023 à 16H30**

**Date de la convocation : 14 septembre 2023**

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.**

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Daniel BALISONI, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Philippe CAYRE, Christophe DOS SANTOS (représente Didier ROMEUF), Mohammed OULABBI.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Rachel BOURNIER Michel GONIN, Ludovic COMBE, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**

### DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE SOCIO CULTUREL MAROCAIN DE COURPIERE

**Rapporteur : Tony BERNARD-Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;


**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

**Considérant** la demande d'aide financière du Centre Socio Culturel Marocain de Courpiere, suite au séisme qui a frappé le Maroc le 08 septembre 2023,

Le Bureau Communautaire :

- **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1500€ au centre socio culturel marocain de Courpiere,
- **Autorise** Le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 22

Pour : 20

Membres présents sans voix délibératives :

Contre : 0

Représentés : 1

Non participation : 0